

# **Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson : (histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud) : [suite]**

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 20

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204246>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par sa requête ; il s'emporta même contre le Conseil de La Sarraz et, dans une lettre qui n'est pas piquée des vers, le rendit responsable des suites fâcheuses qui pourraient résulter de sa manière de faire la police. En même temps, il crut devoir mettre LL. EE. au courant de la situation.

Sur ces entrefaites, le sabbat prit fin ; aussi LL. EE., tout en remerciant le bailli de sa ferme attitude, jugèrent-elles inutile de s'occuper de cette affaire qui avait duré près de trois mois. Peut-être sentaient-elles aussi l'approche du 24 janvier 1798. Quoi qu'il en soit, M. et Mme Favay dormirent dès lors sur leurs deux oreilles.

V. F.

**Le paradis sur terre.** — A la sortie du cimetière.

Un enfant, après avoir lu un très grand nombre d'inscriptions tumulaires, se tourne vers son père et lui demande naïvement :

— Mais, papa, où sont donc enterrés les méchants ?

**Bonté d'âme.** — Monsieur, dit la bonne, c'est encore un vieux mendiant qui va monter.

— Le pauvre homme ! Il faut être charitable, va donc lui dire qu'il ne se donne pas cette peine inutile.

### Lo greliet.

On pouôro petit greliet,  
Asse nâ qu'onna mermitta,  
Guegnive on biau prevolet  
Revou quemet po 'na fita,  
Avoué on cossalet que l'êtâi bregolâ  
De tote lè couleu, de vè, de blû, de rodzo,  
Que fasâi rid'einvyâ ôo pouôro matsourâ :  
Li qu'êtâi quemet on mâ de relodzo,  
Adi â traci du d'avau amont  
Dein son but, sein vère nion  
Et sein que nion lo guegnisse.  
Sè desâi dinse : « Tot parâ,  
Quemet on è differeint ice !  
Ein vaitéc ion que pâo quiè prevolâ  
Asse biau que 'na damusalla,  
Avoué dâi z'aillon rovilleint !  
Tandi que mè, ie n'è pas pi onn'âla.  
Su quasu tot novilleint  
De vivre adî dein clliau perte  
Sein pouâi vère lo selâo.  
Cein mè fâ rido delâo  
Que lè z'on ie dussant passâ que laou soufferte,  
Et que lè z'autro pouant fère lau z'orgollâo,  
S'îro biau prevolet, sarî bin benhirâo ».  
Tot ein faseint cllia ritollâ,  
Vaitéc qu'on mouî de craset

### FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

6

## Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique  
du Pays-de-Vaud.)<sup>1</sup>

### CHAPITRE V (suite).

ET s'interrompant, comme si ces mots lui eussent échappé, il gémit sur la contagieuse perversité de la cour d'Edouard, avec l'air de chercher par ces lieux communs, à pallier l'inconduite de Grandson qui avoit passé une partie de sa jeunesse dans cette cour<sup>1</sup>. Ici, l'occasion d'instruire le baron de l'existence de cette jeune Anclise, que la dame de Montfaucon avoit adoptée, s'offroit d'autant plus

<sup>1</sup> Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

<sup>2</sup> Les rois de France et d'Ecosse, prisonniers d'Edouard III, avec les plus grands seigneurs de leurs royaumes ; la réputation du fameux « prince Noir », donnoit un éclat unique à la cour de ce monarque. Grandson y passa les quatre ans qui s'écoulèrent depuis la bataille de Poitiers au traité de Breigny, dans l'intimité du jeune duc de Bourgogne, d'Enguerrand de Coucy, du prince de Galles, et de tout ce qu'il y avoit alors de plus grand en Europe.

Que saillants de l'ècoûla  
Vâyant clli biau prevolet  
Et lâi traçant aprî, — ion avoué 'na carletta —  
On autr'avoué son bounet,  
Son tsapi, mîmameint son motchâo de catsetta,  
Permi dau grand berboutset,  
Iô l'urant binstout prâ la galéza bitetta  
Que fut devourâie à tsavon,  
Câ ie voliâvant ti ein avâi on bocon.  
— « Oh ! oh ! fâ lo greliet, quand ie vâi clli l'affère,  
Quemet tè l'ant te quie abimâ !  
L'avè portant bin tôte de mè fotre ein colère,  
D'ître tot mauconteint de pas vère on istière  
Dein mon but. Su pout ! matsourâ !  
L'è verè ! mâ lè dzein mè laissant bin tranquillo,  
Tandu que, s'îro pe galé,  
Clliau sacré petit z'estafé  
M'arant corrà aprî. Guiéro l'è pe facile  
Quand on fâ pas envoiyâ de vivre benhirâo.  
Lâi a rein qu'on sâi mi qu'âo fin fond de son crâo.

MARC A LOUIS.

**Comme le temps passe !** — Dans un restaurant :

— Dites donc, garçon, quand me servira-t-on à dîner ? Voilà une heure que j'attends !

— Une heure ! Comme le temps passe, n'est-ce pas, monsieur !

**A l'examen de chirurgie.** — Le professeur :  
« Vous voyez que le patient a la jambe gauche plus courte que la droite et que cela le fait boîter. Que feriez-vous dans un cas semblable ? »  
Le candidat : « Je boîterais aussi ».

**Un indice.** — Extrait d'un rapport de police :  
« Le cadavre paraît être celui d'un homme dans une situation aisée ; ses poches renfermaient, en effet, six factures non acquittées ».

### La terreur des voisins.

Les ronflements d'une personne peuvent-ils devenir une cause d'incommodité et, par suite, d'insalubrité pour les voisins ? Telle est la question qu'avait à se poser un tribunal de police.

Une jeune domestique, momentanément sans emploi, se présentait pour louer une chambre dans un hôtel. La jeune fille était bien vêtue, d'allures respectables ; on ne fit aucune difficulté pour l'admettre. Elle paya une semaine d'avance, dépensa quelque argent à son souper, et monta finalement dans sa chambre pour se coucher. Elle y était à peine depuis une demi-heure, quand l'hôtelier, frappé de stupeur, entendit résonner dans son établissement un bruit

naturellement qu'elle étoit née en Angleterre, pendant le séjour d'Othon dans cette isle. Mais loin de présenter sous ses véritables couleurs, une faute qui appartenait à la fougue de l'âge, le narré infidèle de Gérard laisse entrevoir, au lieu d'une erreur passagère, l'habitude du vice, ainsi que le mépris coupable de tous les principes sur lesquels reposent l'ordre et le bonheur social.

Sensiblement affecté de pareilles découvertes sur les mœurs de son gendre futur, le Baron exige encore que Gérard explique les mots qui ont paru lui échapper. « Quelle est donc cette conjecture étrange qu'on a fait sur les masques du ravin de Cheires ? »

A cette question, Gérard paroit se troubler ; et plus elle l'embarrasse, plus son interlocuteur insiste. Une fable ingénieusement adaptée aux circonstances étoit toute prête : le Vaudois qui brûle de la débiter, laisse au Baron le soin de lui en arracher les détails, et sa réponse est trop vague pour le satisfaire pleinement.

« L'opinion publique, dit Gérard, de l'air dont on fait l'aveu qui coute le plus, est, que ce fut le page de Hugues, frère aîné d'Othon, qui se mit en embuscade au ravin de Cheires, pour venger la mort de son maître ».

— Mais pourquoi ? mais sur qui le page vouloit-il venger cette mort ?

On sent à quel point la curiosité du baron doit être excitée par la réticence adroite que renferma

violent et continu qu'il a comparé, à l'audience, à celui d'un train de marchandises passant sur un pont de fer.

Toute la maison sursauta. Des locataires affolés sortirent demi-nus de leur chambre en appelant au secours, tandis que ceux qui conservaient leur sang-froid s'empressaient de déguerpir emportant leurs bagages. En prêtant l'oreille, l'aubergiste reconnut que ce tumulte terrifiant partait de la chambre occupée par la nouvelle venue, et il s'enhardit à frapper à sa porte. Du coup le bruit cessa. La jeune fille réveillée convint volontiers de son infirmité et la déplora en fondant en larmes. « Je n'ai jamais pu, dit-elle, garder une place plus de huit jours ».

On l'invita à chercher sur le champ un autre domicile ; mais la pensionnaire, ayant payé huit jours d'avance, entendait avec raison profiter de la semaine entière. L'hôtelier, voyant se vider sa maison, cita la jeune bonne devant le tribunal. Le juge a ordonné à l'aubergiste de rendre les arrhes ; à la servante d'aller chercher un autre gîte. Mais où ? Elle semble condamnée au vagabondage, à moins que la science ne parvienne à la guérir...

\*

Un Lausannois de joyeuse mémoire, affligé de pareille infirmité, ne contait-il pas qu'il avait dû, en désespoir de cause, demander à l'édilité de lui donner asile, pour la nuit, à la tour de l'Alé ! Et les bons bourgeois attardés, qui passaient au pied du vieux donjon, se détournèrent, épouvantés, à l'ouïe d'un bruit mystérieux.

« Ce sont, pensaient-ils, les mânes des nombreux infortunés qui terminèrent brusquement en ce lieu leur grasse vie et qui, tourmentés par les remords, viennent, la nuit, errer autour de ces murs sombres, témoins de leur supplice ».

**Une consolation.** — « Alfred, dit une jeune fille à son fiancé, je te promets de partager toutes tes peines ! »

— Mais je t'assure, ma chère Emilie, que je n'ai pas de peines du tout !

— Oh ! je dis ça pour quand nous serons mariés.

**La pêche au bouchon.** — A la pharmacie :

— Combien ce flacon ?

— Vingt centimes, mais si voulez quelque chose avec, je ne vous le compterais pas.

— Parfait ! Alors, mettez-y un bouchon.

réponse du méchant Vaudois. S'il veut l'en croire, les circonstances qui ont accompagné l'événement dont il s'agit, sont couvertes d'un voile tellement impénétrable, que le fait principal est tout ce qu'on peut en raconter.

« Né d'un premier mariage, Hugues n'avoit pas su faire chérir aux vassaux de son père, le droit de primogéniture en vertu duquel il étoit appelé à lui succéder ; et le jeune Othon, au contraire, étoit leur idôle, lorsqu'une maladie contagieuse enleva le baron Guillaume à ses sujets. Blanche de Savoie alla pleurer au château d'Aubonne l'époux qui avoit fait son bonheur<sup>1</sup> ; et son départ affligea d'autant plus les habitants de Grandson, qu'Othon, objet de leur enthousiasme, se disposoit à suivre sa mère. L'indiscrétion de leurs regrets blessa vivement le nouveau seigneur ; et dès ce instant, la mésintelligence des deux frères fut au comble. Mais la soumission respectueuse avec laquelle Othon prit congé de son aîné, le désarma au moment de leurs adieux ; et tout ressentiment s'éteignit alors, dans des étreintes trop cordiales pour ne pas être sincères. Toutes fois, Hugues,

<sup>1</sup> Jeanne d'Aleman, baronne d'Aubonne, mère du baron Guillaume de Grandson, pour assurer à son fils la main de la princesse Blanche de Savoie, assigna l'usufruit de sa terre d'Aubonne, pour son douaire, en réservant la propriété de la dite terre au premier enfant mâle qui naîtroit de ce mariage. C'est en conséquence de cette disposition de son ayeule, qu'Othon fut baron de Grandson du vivant même de son père.

## Les Vaudois de la première heure.

Il est bien rare que nos réunions patriotiques, celle du 14 avril particulièrement, ne ramènent pas à la lumière quelques vieux couplets plus ou moins oubliés et datant presque toujours de 1803.

Ah! quel temps que cette année 1803! Quels hommes que ces Vaudois de la première heure! Leur ardeur et leur joie patriotiques, longtemps contenues par un joug sévère, étaient débordantes, éclataient avec bruit: acclamations, embrassades, fanfares, canon, tout donnait à la fois; c'était un embrasement général. Mais c'est en chansons surtout qu'elles prirent leur essor: chansons sentimentales ou chansons belliqueuses, dont la sincérité, l'adorable naïveté étaient souvent le seul mérite. C'était l'hymne vaudois:

Vaudois, un nouveau jour se lève,  
Il porte la joie en nos cœurs, etc.

Ou bien, en bons et fidèles républicains, on chantait les louanges des deux monarques autocrates auxquels nous devions pour une bonne part notre indépendance:

On doit aimer, dans son pays,  
Napoléon et Alexandre,  
Le premier, nos droits a conquis,  
Le second sut bien les défendre.  
Chantons, chantons, ces deux héros,  
Leur mémoire nous y convie,  
Ils ont écrit, sur nos drapeaux,  
Ces mots: « Liberté, patrie! »

Ou bien encore, c'était un garde-à-vous menaçant aux autres peuples de la terre:

Sans justice un tyran viendrait-il chez nous  
Apprendre à la Suisse à courber les genoux?  
La terre étonnée,  
Verrait son armée,  
Tomber sous nos coups!

En voici une encore, de ces chansons de la grande époque. Moins connue que celles que nous venons de citer, elle fut ressuscitée, cette année, à Montreux, dans un banquet du 14 avril. Elle est bien dans la note traditionnelle.

Courberais-tu la tête,  
Brave et loyal Vaudois,  
Sous le joug que t'apprête  
L'ennemi de nos lois?  
Un funeste esclavage,  
Le plus cruel des maux,  
Devendrait ton partage,  
Mon cher Canton de Vaud!

» qui, point ne vouloit du fils de la princesse<sup>1</sup>  
» pour héritier, s'occupa bientôt d'assurer sa  
» postérité par un mariage; et déjà il avoit fait  
» choix de Giselle de Montricher<sup>2</sup> pour épouse,  
» lorsqu'il trouva la mort dans une partie de plaisir.  
» De tems immémorial, on célèbre chaque année  
» la fête des cerises à Yvonand<sup>3</sup>. Ce charmant village  
» est, ce jour là, le rendez-vous de tout ce qui ha-  
» bite les deux bords du lac de Neufchâtel. Hugues,  
» moult destreux d'y paroître comme magnifi-  
» que seigneur, et noble sire de Grandson, qu'il  
» étoit, point ne manqua de s'y rendre en  
» pompe, avec un cortège brillant. La fête se passa  
» joyeusement ainsi qu'à l'accoutumée: mais  
» vers le soir, malgré le ciel menaçant, malgré les  
» apparences d'un prochain orage, et l'avis des  
» sens expérimentés, Hugues s'embarqua, comme  
» s'il eut mis quelque gloire à braver les dangers  
» reconnus de notre lac. Le châtement d'une aussi  
» folle témérité, devoit être le naufrage; tout l'équi-  
» page périt avec lui, fors le page Borgeois, et c'il

<sup>1</sup> Cette épithète désignoit Othon, fils de Blanche de Savoie. Hugues étoit fils de Jeanne de Vienne.

<sup>2</sup> La famille illustre de Montricher, s'est éteinte à Lausanne sur la fin du dernier siècle, ou peut-être même seulement au commencement de celui-ci.

<sup>3</sup> Le voyageur que le hasard rend témoin de cette fête charmante, peut y prendre part s'il en est tenté. Pour y être admis, il suffit d'aimer les cerises, et de se plaire aux danses champêtres.

Sur la mer politique,  
Elle surnage encor  
La nacelle Helvétique  
Sans arriver au port.  
Un violent orage  
Surprend nos matelots,  
Menaçant du naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Magistrats respectables,  
Organes de nos lois  
Restez inébranlables  
En défendant nos droits.  
Au plus fort de l'orage,  
Redoublez vos travaux  
Et sauvez du naufrage  
Le beau Canton de Vaud.

Vous dont l'ardeur guerrière  
Avide de combats  
Regrettez la carrière  
Qui s'ouvrirait sous vos pas  
Ne perdez point courage,  
Conservez vos drapeaux,  
Et sauvons du naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Si nos soldats d'élite  
Ne sont pas suffisans,  
Alors qu'on nous invite  
De seize à soixante ans;  
Citoyens de tout âge  
Marchons sous nos drapeaux  
Et sauvons du naufrage  
Notre Canton de Vaud.

Pour l'honneur du nom suisse  
Sachons nous soutenir  
Qu'un cri nous réunisse:  
« Vivre libre ou mourir ».  
Enfants de l'Argovie,  
Nos cantons sont jumeaux,  
Sauvez votre patrie  
Et nous celle de Vaud.

Représentants augustes  
Des louables cantons,  
Vos décrets seront justes,  
Nous bénissons vos noms.  
La commune patrie  
Verra dans son faisceau  
Le canton d'Argovie  
Et le Canton de Vaud.

Il est là! — Où donc est le printemps? se demandent nombre de gens. Il est de fait que, cette année, il se cache bien. Mais on a découvert sa retraite, à présent. C'est au pied du Kubli, à Montreux, que messire printemps passe, dans l'incognito, la saison des amours. Aussi, ces jours-ci, les trains déversent nombre de touristes dans cette station merveilleuse, point intermédiaire entre leur séjour hivernal dans le Midi et leur rentrée au pays du Nord.

» qu'étoit au gouvernail, lesquels se sauvant à la nage, parvinrent à gagner les bords ».

Telle est l'exacte vérité des faits: jusques là, Gérard n'a point eu d'intérêt à s'en écarter. Il n'y ajoute même que bien peu de mots, mais ils suffisent à ses noirs desseins... et pour les prononcer, il baisse la voix comme s'il craignoit d'être entendu... et son air effaré est encore plus sinistre que ses paroles.

« La fortune... (inconcevable, poursuit-il) dont le batelier a joui depuis ce jour-là; et quelques propos inconsiderés du page, ont donné lieu à des bruits... »

Gérard s'arrête: on dirait que le mot fatal ne peut s'échapper de ses lèvres; et son regard sombre demeure attaché à la terre.

— A des bruits? répète le baron....

« Oui... l'on ne sauroit se dissimuler que celui que la mort de Hugues a rendu l'aîné de sa maison, s'est vu dès lors en butte à la calomnie ».

Le baron fixe sur Gérard un oeil immobile, et ne peut se défendre de frissonner: enfin, il demande si Grandson, en apparence réconcilié avec son frère, se trouvoit, ainsi que lui, à la fête des Cerises, le jour qui lui fut si fatal?

Le sire d'Estavayer pourroit répondre à cette question négativement: il n'ignore point qu'à l'instinct où Hugues cherchoit avec tant de témérité une mort funeste sur le lac de Neufchâtel, Othon hasardoit plus glorieusement sa vie, en suivant les dra-

Pour la plupart d'entre eux, la captivante « Fête des Narcisses » se célébrait à Montreux les 25 et 26 mai prochains marque le point final des vacances.

La huitième « Fête des Narcisses » sera l'une des mieux réussies. Scènes mythologiques, ballets d'enfants, chœurs et solos interprétés par des artistes de valeur, défilé des voitures et automobiles fleuries, corso, fête vénitienne!

Par l'intermédiaire de la Banque de Montreux, les billets pour les deux représentations sont immédiatement envoyés dans tous les pays du monde.

**Instinct matrimonial.** — Fillette et garçons sortent pêle-mêle de l'école.

Un gros garçon de huit ou dix ans taquine, houspille, bourre même quelque peu une gentille blondinette de son âge.

Impatentée, celle-ci se retourne:

— Qu'est-ce qu'il a donc à me bousculer comme ça, celui-là? On dirait que je suis sa femme.

**Partie de plaisir.** — Une jeune fille à une amie: — Oh! Berthe, que je suis contente, nous allons faire un voyage à Paris!

— Vrai?

— Oui, papa, a été mordu par un chien enragé, et nous allons tous à l'Institut Pasteur.

**Encore deux.** — Plus que deux représentations d'opérette. Demain soir, dimanche, *Les Cloches de Corneville*, et mardi 21, *La Fille du Tambour-major*. Inutile, n'est-ce pas, de les recommander; elles clôtureront, par deux salles archi-combles, une saison qui ne connut que de telles salles et dont le seul défaut sera d'avoir été trop courte.

Puis, le théâtre fermera jusqu'en automne. C'est M. Bonarel qui nous reviendra; il nous promet déjà une troupe de comédie excellente, meilleure encore que celle de la saison dernière, qui n'emporta pourtant que des éloges. De plus, on nous affirme que des perfectionnements seront apportés, durant l'été, à la scénerie: décors, éclairage, etc. Lausanne garde bien le rang très honorable qu'elle s'est acquise parmi les meilleures scènes de comédie de province.

## La boisson

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, attendu que, selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énerverment, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, c'est le... Café de malt Kathreiner.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATTO, successeur.

peaux du roi Jean, et partoit alors même de Chartres avec ce monarque, pour aller chercher les Anglois, aux champs de Poitiers. Mais il prétend n'être instruit qu'imparfaitement des circonstances de ce naufrage, dont la calomnie a chargé Grandson. Il étoit enfant à cette époque; on ne s'entretenoit pas librement devant lui, d'un événement de cette nature...

Il est impossible, comme on voit, d'enfoncer le trait, avec une plus ferme dextérité. Si jeune encore, est-on aussi profond dans l'art de nuire? Mais la haine en a révélé tous les secrets à Gérard.

Cet effroyable roman porte le trouble au fond de l'âme d'un père.

« Quoi, c'est le parent, le voisin, c'est l'agent même de Grandson, qui convient de ces bruits horribles! Ils sont donc d'une publicité incontestable... »

Plongé dans un morne silence, le baron de Belp s'abandonne à ces tristes réflexions; n'espérant pas obtenir de Gérard des clartés nouvelles, il ne lui communique point ses projets: c'est au Pays-de-Vaud qu'il doit consulter l'opinion publique, et chercher des renseignements. Prêt à rompre les engagements qu'il peut avoir contractés avec un monstre, ou à confirmer ceux qui lient Catherine au sort d'un héros calomnié, il attendra pour prendre un parti, que la vérité l'éclaire.

(A suivre.)